



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 24 avril 2018

EHPAD SAINT ANDRÉ : RIEN N'EST RÉGLÉ

À l'Ehpad de Saint André (géré par le CCAS de la commune), le personnel soignant travaille sous pression et en sous-effectif. Il rencontre en plus des problèmes liés à l'insécurité (intrusions nocturnes de personnes extérieures à l'établissement, voitures saccagées).

Tous ces problèmes ont été remontés à la directrice depuis des mois. Mais à part des promesses, rien n'a été fait pour améliorer la situation.

Non contente de cela, cette dernière n'a rien trouvé de mieux que de s'en prendre aux salariées qui ont dénoncé ces dysfonctionnements.

Décidément la hiérarchie, c'est comme les étagères. Plus c'est haut et moins ça sert !

PRESSIONS DANS LES CRÈCHES ET ÉCOLES DE SAINTE SUZANNE

Est-ce la conséquence des suppressions de contrats aidés dans la commune ? En tout cas, depuis plusieurs semaines, de nombreuses employées des crèches et écoles de la commune se retrouvent convoquées par leur hiérarchie pour s'entendre dire qu'il va leur falloir changer de poste et de lieu de travail.

On fait courir des bruits sur certaines pour les déstabiliser, on convoque oralement d'autres pendant les vacances scolaires, sans s'embarrasser de le faire sur leur temps personnel. On explique aux Atsem des écoles qu'il va leur falloir venir travailler les mercredis et pendant les vacances scolaires... et pour le même salaire ! Ce qu'elles ne faisaient pas jusqu'à présent.

En fait, on conditionne le personnel de la commune pour qu'il compense par du sur-travail la suppression des contrats aidés. Exactement l'inverse de ce pour quoi il faudrait se mobiliser, à savoir le maintien de tous les emplois, la transformation de tous les contrats aidés en emplois permanents.

Voilà ce qu'exige la CGTR !

KORBEY D'OR : LE POINT SUR LA SITUATION

Le 18 avril dernier, les représentants de la direction étaient à nouveau convoqués devant le tribunal de Commerce qui devait se prononcer sur le devenir de cette entreprise spécialisée dans l'aide à la personne, employant quelques 660 salariées, mais menacée de liquidation pour avoir accumulé quelques 6 millions de dettes auprès des organismes sociaux.

Les créanciers ayant signé l'échelonnement des dettes à 95 % et les dirigeants, qui ont largement contribué à creuser le trou dans le budget de l'entreprise en s'octroyant un train de vie totalement disproportionné avec les moyens financiers de celle-ci, ayant déclaré qu'ils comptaient utiliser les 2 millions d'euros de CICE (une idée des cadeaux faits par l'État aux entreprises et à quoi ils servent) et que la holding dont ils dépendent s'apprêtaient à restituer plusieurs centaines de milliers d'euros lui ayant été indûment remontés, le tribunal a accepté de les faire bénéficier d'un délai supplémentaire de deux mois pour présenter leur plan définitif de remboursement de leurs dettes.

Pour les salariées ce n'est qu'un répit qu'elles n'ont d'ailleurs gagné que grâce à leur mobilisation. Mais la vigilance reste de mise !

ÉCHEC ET MAT !

Si les dirigeants de Korbey se font tout petits quand ils sont convoqués au tribunal de commerce pour rendre compte de leur gestion désastreuse de l'entreprise, ils continuent cependant à mener leurs manœuvres d'intimidation contre les salariées qui se battent pour leurs droits et leurs emplois.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Ainsi quelques jours avant la manifestation du 19 avril, la direction envoyait un de ses cadres intimider et menacer de représailles celles qui s'aventureraient à exercer leur droit de grève ce jour-là. Ils ont été taclé par la représentante de la CGTR qui a dénoncé leurs basses manœuvres et les a mis en garde contre leurs agissements anti-syndicaux.

La réponse, ils l'ont eue aussi le 19 où l'on a pu constater la présence de plusieurs dizaines de salariées de Korbey d'Or derrière la banderole de notre union. Une deuxième claque pour les patrons de Korbey d'Or !

LA MANIF DU 19 AVRIL À SAINT DENIS

Plusieurs centaines de travailleurs et de travailleuses sont à nouveau descendus dans la rue le 19 avril pour dénoncer la politique anti-sociale de Macron et de son gouvernement à l'initiative de la CGTR, de la FSU, de Solidaires et de l'Unef.

Le cortège était dynamique et les slogans et chants de travailleurs ont ponctué cette manifestation. Et comme le disait une chanson : « On lâche rien, on lâche rien ! ». Eh oui la lutte va continuer jusqu'à ce Macron et les patrons reculent. Il en va de l'avenir de tous les travailleurs et de la jeunesse.

LES ATTAQUES NE SONT PAS FINIES

Non content de s'en prendre aux cheminots, de faire voler en éclat les droits des travailleurs, de renforcer la sélection dans les universités, Macron menace à présent les travailleurs d'une nouvelle réforme des retraites avec au menu une nouveau recul de l'âge de la retraites et l'alignement des retraites des régimes spéciaux sur le régime général.

Niveler les droits des travailleurs vers le bas et permettre ainsi aux patrons de réaliser des milliards de nouvelles économies, tel est le programme du président des riches. Les travailleurs sont prévenus. Seule la lutte générale de la classe ouvrière pourra le dissuader d'aller plus loin.

CORÉE DU SUD : LES EMPLOYÉES DES MAGASINS CHANEL EN GRÈVE - L'AUGMENTATION DES SALAIRES, C'EST PAS DU LUXE !



Samedi 14 avril, sur le parvis de la gare de Séoul, quelque 300 employés des points de ventes sud-coréens du groupe français se sont retrouvées pour protester contre leurs conditions de travail.

Des journées de dix à douze heures, de rares repos, des obligations vestimentaires – notamment celle de porter des talons hauts –, à l'origine de problèmes de santé. Et des rémunérations inférieures au minimum légal pour 70 % de cette catégorie. Voilà ce qu'endurent ces travailleuses qui s'activent pour cette société spécialisée dans la confection et la vente de vêtements de luxe vendus à prix d'or.

Les deux propriétaires, les frères Alain et Gérard Wertheimer (photo ci-contre), n'ont pas de souci d'argent. Ils se sont votés par exemple trois milliards quatre cents millions de dollars de dividendes en 2016 après s'en être octroyés 1,6 milliards l'année d'avant ! (journal Challenges d'août 2017). De quoi largement multiplier par dix les salaires des employées coréennes !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68